



Mixité, mobilité, parité à l'université : Qu'en disent les mathématiciennes et les mathématiciens ?

Laurence Broze¹,
Université de Lille²,
Association *femmes et mathématiques*³.
Novembre 2022

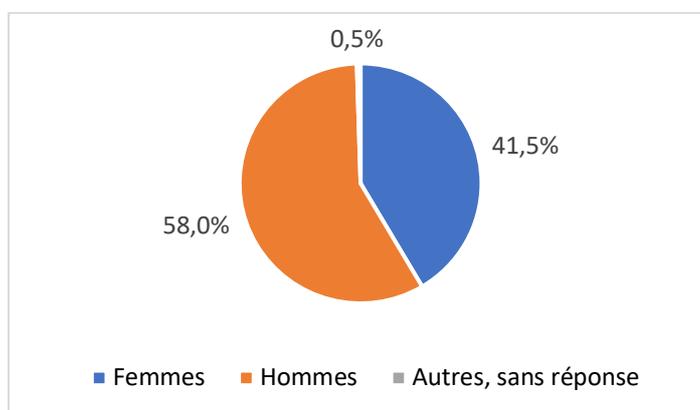
Introduction

A l'occasion de la préparation des Assises des Mathématiques 2022, un questionnaire a été établi par un groupe de travail. Il a été diffusé par voie électronique par les sociétés savantes de mathématiques (Société Française de Statistique, Société Mathématique de France, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles), par l'association *femmes et mathématiques* et il a été relayé par l'INSMI (Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions du CNRS) auprès des directeurs et directrices de laboratoires.

Le fichier des réponses (anonymes) comporte 883 enregistrements dont 808 sont non vides. 47 personnes n'ont répondu qu'à la partie « profil » du questionnaire (30 hommes, 16 femmes, 1 autre). Il reste donc 761 questionnaires exploitables.

Le profil des répondantes et répondants

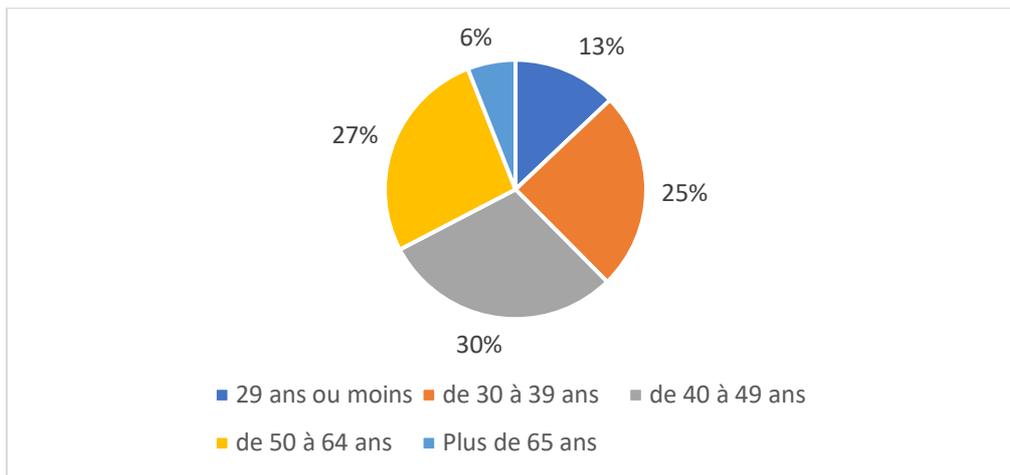
La communauté mathématique universitaire compte environ 20% de femmes et 80% d'hommes. Les femmes représentent 41,5% des personnes ayant participé à notre enquête. Elles sont donc surreprésentées, ce qui est cohérent avec la thématique du questionnaire. Néanmoins, les hommes sont nombreux, ce qui montre bien leur intérêt pour les questions de parité.



¹ Je remercie Mélanie Guénais, Chloé Mimeau, Marie-Françoise Roy, Stéphanie Salmon et Robert Yuncken pour leur participation à l'élaboration du questionnaire et/ou leurs commentaires et suggestions.

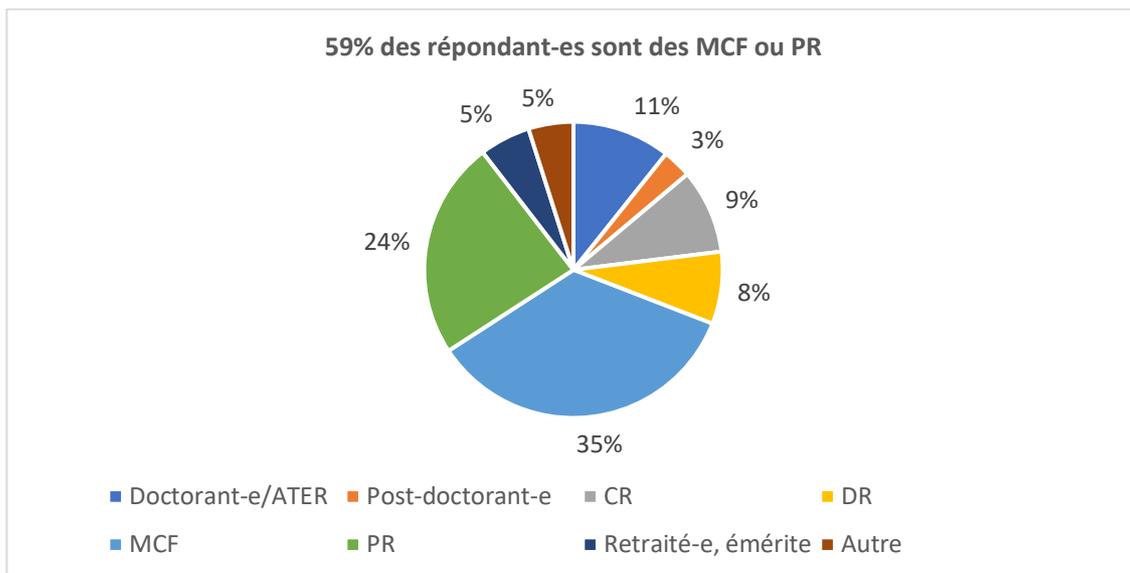
² Université de Lille, CNRS, UMR 8524 - Laboratoire Paul Painlevé, F-59000 Lille, France.

³ *Femmes et mathématiques*, www.femmes-et-maths.fr.



Toutes les tranches d'âge sont représentées. On ne note pas d'écart significatif entre la distribution des âges des femmes et celle des hommes.

Le questionnaire vise l'ensemble de la communauté mathématique, travaillant ou ayant travaillé à l'université en France. Les statuts des personnes interrogées sont variés : 59% des réponses proviennent de MCF ou PR⁴, 17% de CR ou DR⁵.



Parmi les CR, DR, MCF et PR, la répartition par section est la suivante :

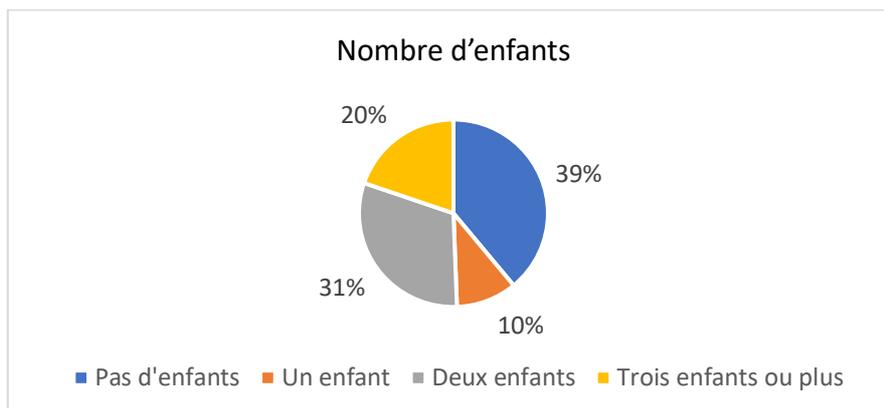
Section	Pourcentage
CNU 25 : mathématiques fondamentales (université)	30%
CNU 26 : mathématiques appliquées (université)	53%
CNRS 41 : mathématiques et interactions (CNRS)	9%
Autres	8%
	100%

La section CNU 26 est donc un peu surreprésentée.

⁴ MCF : maître ou maîtresse de conférences. PR : professeure ou professeur, dans une université.

⁵ CR : chargée ou chargé de recherches. DR : directeur ou directrice de recherche dans un organisme de recherche.

Les enfants, la vie de couple



On ne note pas d'écart significatif entre les femmes et les hommes interrogés concernant le nombre de leurs enfants. Plus de la moitié des répondant-es ont deux enfants ou plus.

24% des répondant-es ont au moins un jeune enfant (au plus 5 ans), 24% ont au moins un enfant entre 6 et 12 ans. 13% des répondant-es ont des enfants dans ces deux catégories.

73% des femmes vivent en couple contre 81% des hommes.

L'absence de mixité

L'absence de mixité en mathématiques dans les universités et les organismes de recherche pose réellement un problème à l'immense majorité des répondant-es, qui, pour 69% d'entre eux, se déclarent prêt-es à soutenir des actions favorisant le *recrutement* de femmes :

	Pourcentage des répondant-es
Cette situation ne me choque pas, on ne peut pas y faire grand-chose	10%
Cette situation me dérange, j'aimerais que cela change	75%
La non-mixité me pèse et crée pour moi une forme de mal-être au travail	18%
La non-mixité entraîne pour moi de la souffrance au travail	4%
Je suis prêt-e à soutenir des actions favorisant le recrutement de femmes	69%
Je suis favorable à ce que, de manière transitoire, certains postes soient réservés aux femmes	27%
Je suis favorable à ce que, de manière transitoire, des postes supplémentaires réservés aux femmes soient créés	44%

10% des personnes interrogées ne sont pas choquées par l'absence de mixité. Parmi ces 10%, on trouve 80% d'hommes.

75% des répondantes et répondants disent que l'absence de mixité les dérange et qu'ils ou elles aimeraient que cela change. Ce sentiment est *également partagé entre les femmes et les hommes* mais concerne davantage les 30-49 ans et augmente avec le nombre d'enfants.

69% des répondantes et répondants se disent favorables à des actions favorisant le recrutement des femmes. Les femmes sont significativement plus nombreuses (71%) que les hommes (63%) à le penser, surtout si elles ont des enfants.

27% des répondantes et répondants sont favorables à réserver certains postes à des femmes, 44% à la création de postes supplémentaires réservés aux femmes.

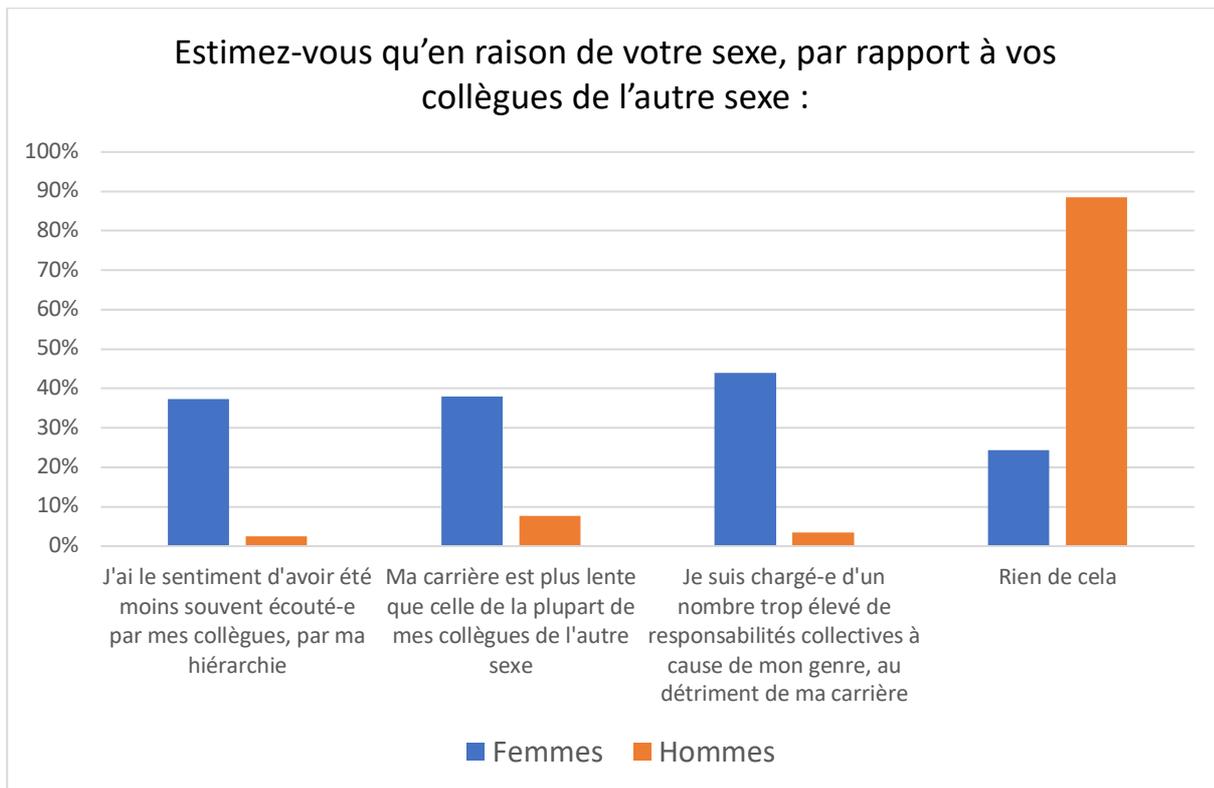
Une analyse plus fine des réponses multiples montre que c'est au total 48% des répondantes et des répondants qui sont favorables à l'existence de postes, supplémentaires ou pas, réservés aux femmes. Les femmes sont significativement plus nombreuses à le penser (56% des femmes pour 41% des hommes).

A la question « Estimez-vous qu'en raison de votre sexe, par rapport à vos collègues de l'autre sexe ... », les réponses ont été celles-ci :

	Pourcentage des répondant-es
J'ai le sentiment d'avoir été moins souvent écoutée ou écouté par mes collègues, par ma hiérarchie	17%
Ma carrière est plus lente que celle de la plupart de mes collègues de l'autre sexe	20%
Je suis chargée ou chargé d'un nombre trop élevé de responsabilités collectives à cause de mon genre, au détriment de ma carrière	20%
Rien de cela (pas de choix)	62%

Les réponses des femmes et des hommes diffèrent très significativement pour toutes ces affirmations.

- 77% des femmes et seulement 12% des hommes ont signalé au moins un problème.
- 37% des femmes et 2% des hommes ont le sentiment d'avoir été moins écouté-es par leurs collègues, leur hiérarchie.
- 38% des femmes et 7% des hommes estiment que leur carrière est plus lente que celle de la plupart de leurs collègues de l'autre sexe.
- 44% des femmes et 3% des hommes estiment assumer trop de charges collectives en raison de leur sexe, au détriment de leur carrière.



La mobilité

Actuellement – et cela distingue les mathématiques des autres disciplines – une mobilité est très fortement préconisée pour le recrutement à l’université à la fois pour le recrutement MCF puis de nouveau pour la promotion PR. Cette pratique est souvent discutée et identifiée comme une des sources de la sous-représentation des femmes professeures de mathématiques.

	Pourcentage des répondant-es
Favorable, dans toutes les situations (MCF et PR)	24%
Favorable uniquement pour le recrutement au niveau MCF	33%
Défavorable, dans toutes les situations	12%
Favorable à la mise en place de mesures permettant de pallier les effets négatifs de cette pratique, comme des repyramidages réservés prioritairement aux femmes	37%
Pas d’avis à ce sujet, ou avis partagé	24%
Pas de réponses	4%

24% des personnes interrogées n’ont pas émis d’avis ou ont émis un avis tout en disant qu’elles étaient partagées.

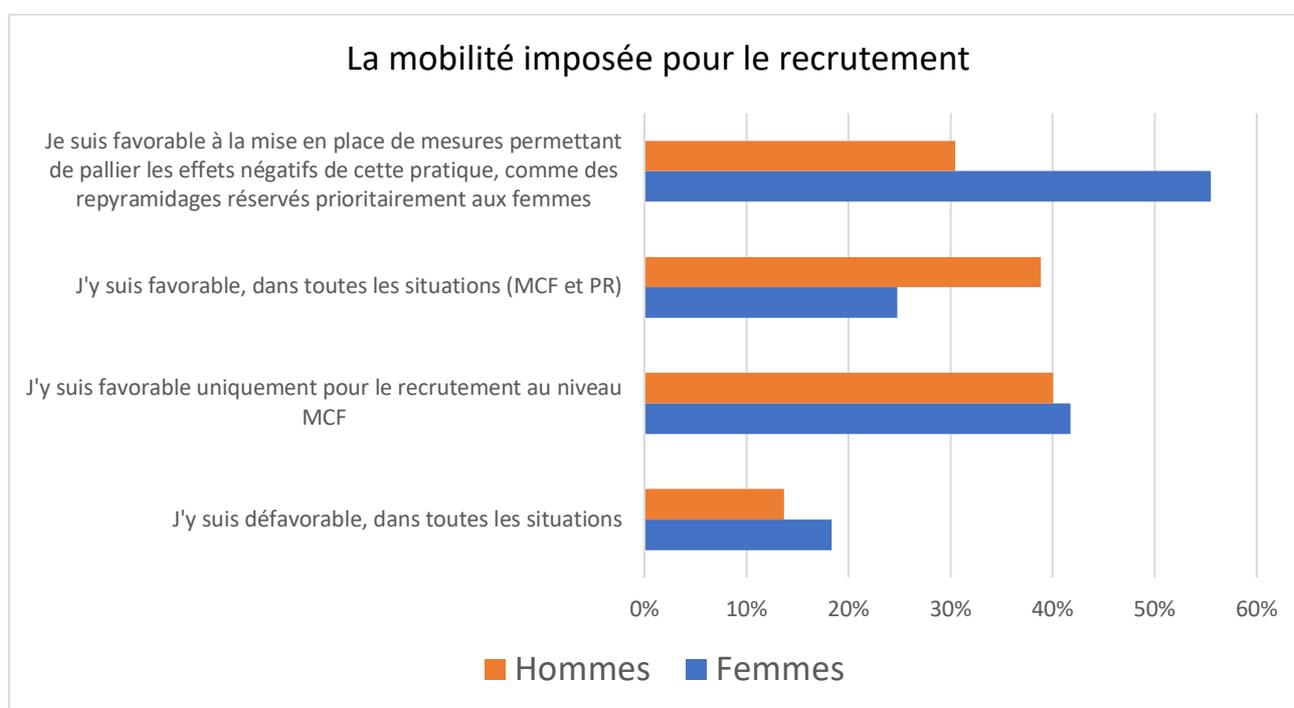
Une fois ces personnes décomptées, on comptabilise une *majorité de réponses défavorables à la mobilité imposée pour le niveau PR (41%), voire défavorables à toute forme de mobilité imposée (16%).*

Les réponses données par les femmes et les hommes ne sont pas significativement différentes, sauf pour la règle de mobilité actuellement pratiquée (imposée aux deux niveaux MCF et PR) :

- *39% des hommes et seulement 25% des femmes sont favorables à la mobilité imposée pour tous les recrutements (PR et MCF).*
- Cette préférence est davantage exprimée par les professeur-es, et notamment les plus âgées (retraité-es ou émérités).

On constate également un écart significatif en ce qui concerne la possibilité de pallier les effets de la mobilité imposée par des repyramidages :

- *30% des hommes sont favorables à la mise en place de mesures permettant de pallier les effets négatifs de la mobilité imposée, comme des repyramidages réservés prioritairement aux femmes. Cette mesure est soutenue par 56% des femmes.*

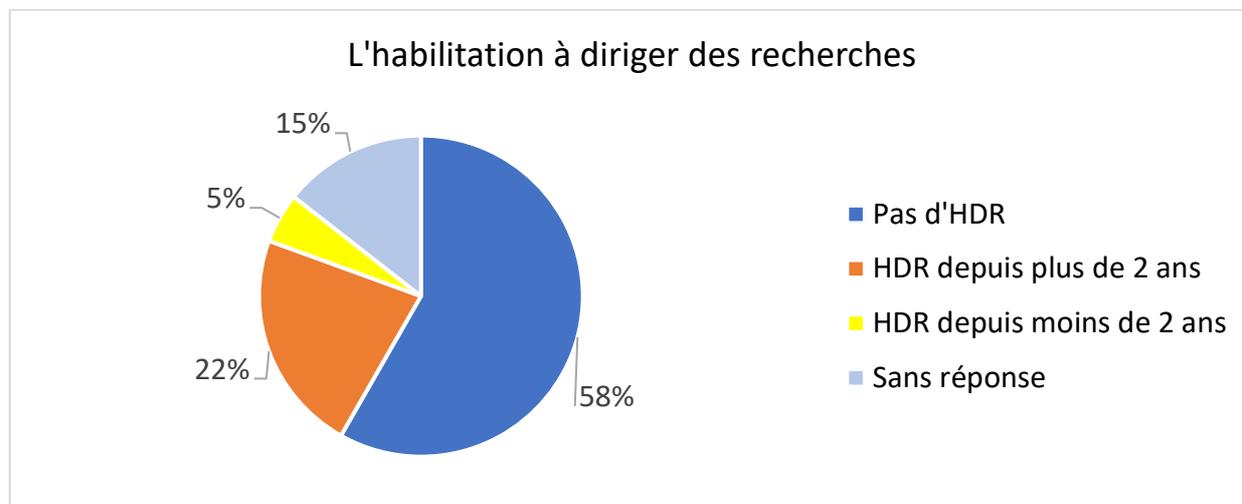


Si on considère les personnes ayant répondu ne pas avoir d'avis ou être d'un avis partagé (23% des hommes et 28% des femmes), on constate que 38% d'entre elles ont également coché la réponse correspondant aux mesures comme les repyramidages prioritaires pour les femmes, ce qui fait *qu'au total, avis partagé ou pas, les réponses des femmes et des hommes sur les repyramidages restent significativement différentes : 27% des hommes et 50% des femmes y sont favorables.*

L'habilitation à diriger des recherches (HDR)

Ces questions ne s'adressaient qu'aux personnes qui ne sont pas professeur-es.

27% des personnes interrogées sont titulaires d'une HDR. On n'observe pas à ce sujet de différence significative entre les femmes et les hommes.



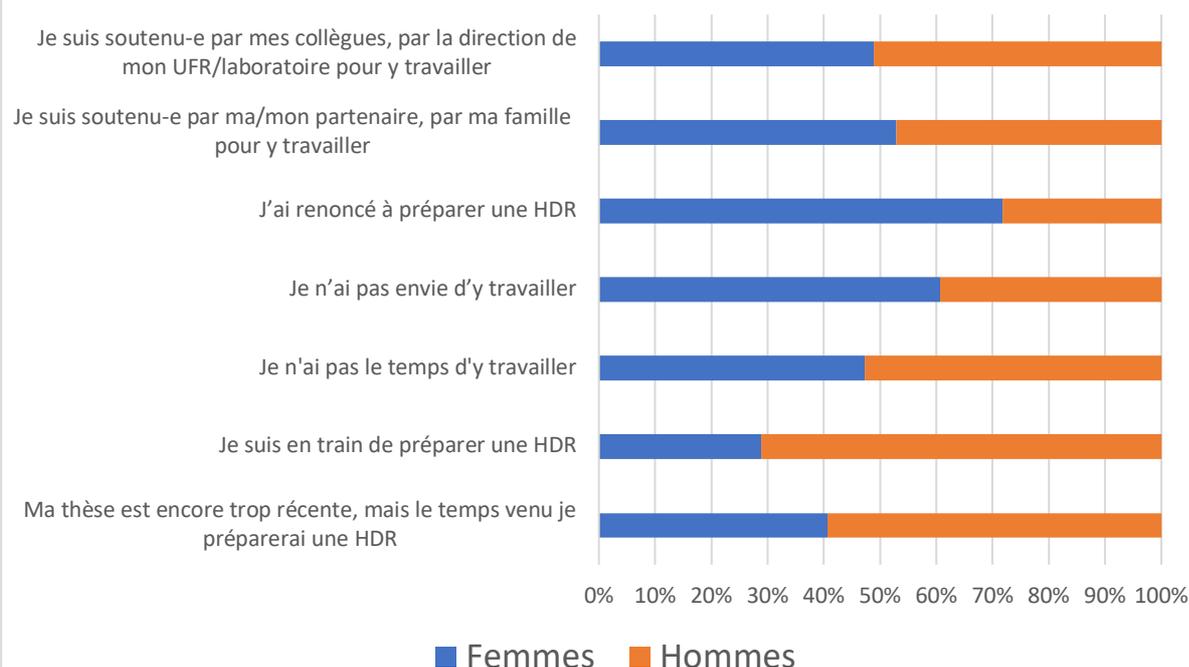
70% des personnes préparant une HDR sont des hommes.

70% des personnes ayant renoncé à préparer une HDR sont des femmes. Ceci touche plus nettement les femmes ayant plusieurs enfants et relevant de la section CNU 25.

Pratiquement toutes les personnes qui ont renoncé à préparer une HDR affirment ne pas bénéficier du soutien de leurs collègues, de leur hiérarchie, pour y travailler.

	% de répondant-es
Ma thèse est encore trop récente, mais le temps venu je préparerai une HDR	36%
Je suis en train de préparer une HDR	18%
Je n'ai pas le temps d'y travailler	28%
Je n'ai pas envie d'y travailler	8%
J'ai renoncé à préparer une HDR	14%
Je suis soutenu-e par ma/mon partenaire, par ma famille pour y travailler	10%
Je suis soutenu-e par mes collègues, par la direction de mon UFR/laboratoire pour y travailler	13%

Préparation de l'habilitation à diriger des recherches



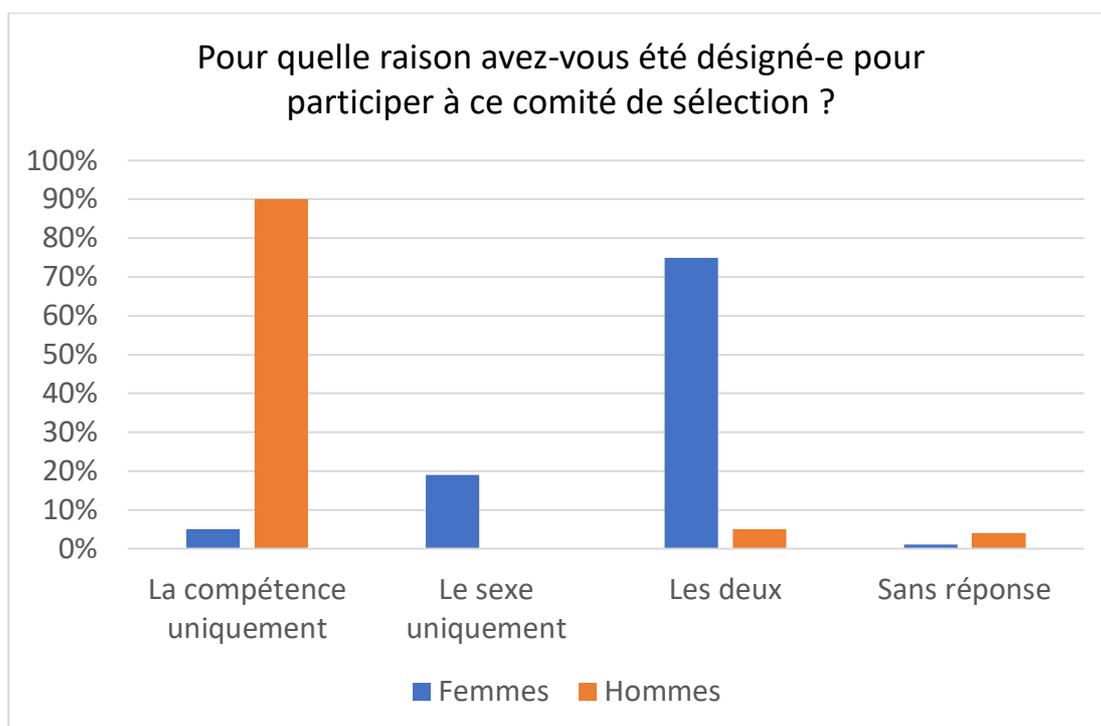
Les comités de sélection

Parmi les CR, DR, MCF et PR interrogé-es, 42% ont participé à au moins un comité de sélection en 2021-2022. Cela concerne 56% des femmes et 33% des hommes.

45% d'entre ces collègues pensent avoir été choisi-es en raison de leur compétence, 10% en raison de leur sexe, 43% en raison des deux arguments. Néanmoins, les réponses diffèrent fortement entre les femmes et les hommes. Ainsi, 5% des femmes et 90% des hommes répondent que seule leur compétence a été à l'origine de leur désignation.

Pour quelle raison avez-vous été désigné-e dans ce comité ?

	Femmes	Hommes	Total
La compétence uniquement	5%	90%	45%
Le sexe uniquement	19%	0%	10%
Les deux	75%	5%	43%
Sans réponse	1%	4%	2%
	100%	100%	100%



Lorsqu'on interroge ces collègues sur leurs compétences effectives pour mener à bien cette tâche, seulement 3,8% des femmes déclarent que, dans les faits, elles n'étaient pas compétentes (2,6% pour les hommes). *Les femmes ressentent leur désignation comme pouvant être liée à des contraintes de parité et elles s'estiment, dans les faits, aussi compétentes que les hommes pour exercer la fonction.*

L'année prochaine, les collègues interrogé-es envisagent, dans leur grande majorité, de participer à des comités de sélection. On ne note pas de différence significative entre les femmes et les hommes à ce sujet.

L'année prochaine (2022-2023), êtes-vous prête ou prêt à participer à des comités de sélection dans votre discipline ?

	Femmes	Hommes	Total
Oui, un comité	47%	52%	50%
Oui, deux comités	32%	30%	31%
Oui, trois comités ou plus	5%	6%	8%
Non	11%	6%	8%
Sans réponse	5%	5%	5%
	100%	100%	100%

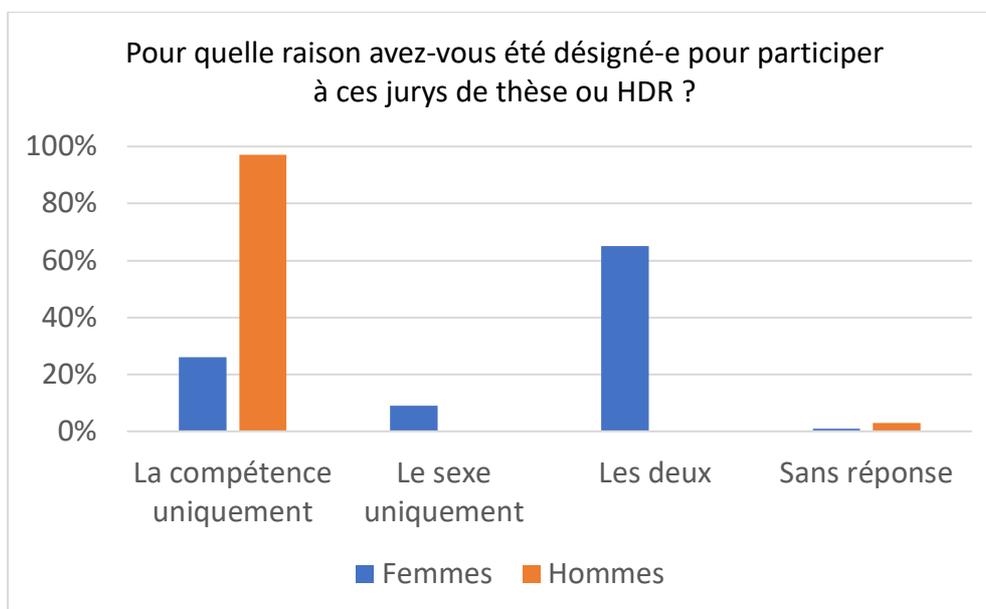
Les jurys de thèse ou d'habilitation à diriger des recherches

Parmi les personnes interrogées, 31% des femmes et 39% des hommes répondent avoir participé à au moins un jury de thèse ou d'habilitation à diriger des recherches en 2021-2022.

A nouveau, les réponses diffèrent fortement entre les femmes et les hommes. Ainsi, 26% des femmes et 97% des hommes répondent que seule leur compétence a été à l'origine de leur désignation.

Pour quelle raison avez-vous été désigné-e dans ces jurys ?

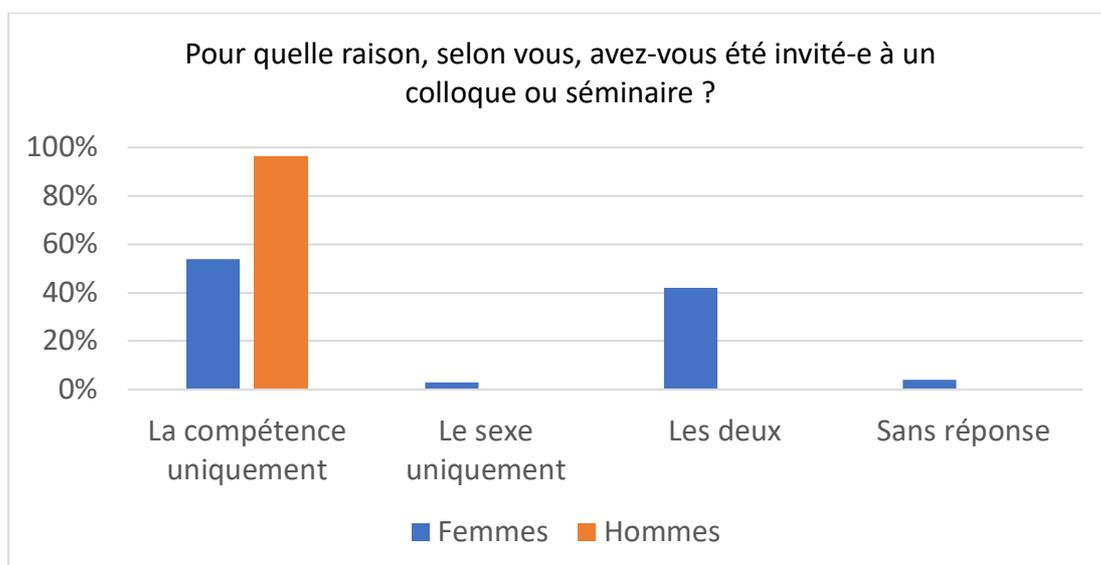
	Femmes	Hommes
La compétence uniquement	26%	97%
Le sexe uniquement	9%	0%
Les deux	65%	0%
Sans réponse	1%	3%
	100%	100%



Lorsqu'on interroge ces collègues sur leurs compétences effectives pour mener à bien cette tâche, 96% des femmes et 96% des hommes ayant participé à des jurys affirment qu'ils ou elles étaient compétent-es. Seulement 2,9% des femmes estiment qu'elles n'étaient pas compétentes (1,2% pour les hommes). *A nouveau, les femmes ressentent leur désignation comme pouvant être liée à des contraintes de parité, mais dans les faits elles s'estiment aussi compétentes que les hommes pour exercer la fonction.*

Les invitations à des colloques ou séminaires

68% des femmes interrogées et 71% des hommes ont été invité-es au moins une fois à un colloque ou séminaire en 2021-2022. A nouveau, les femmes doutent de leur compétence comme raison unique de l'invitation alors que les hommes n'ont aucun doute à ce sujet.



La répartition des responsabilités et charges collectives

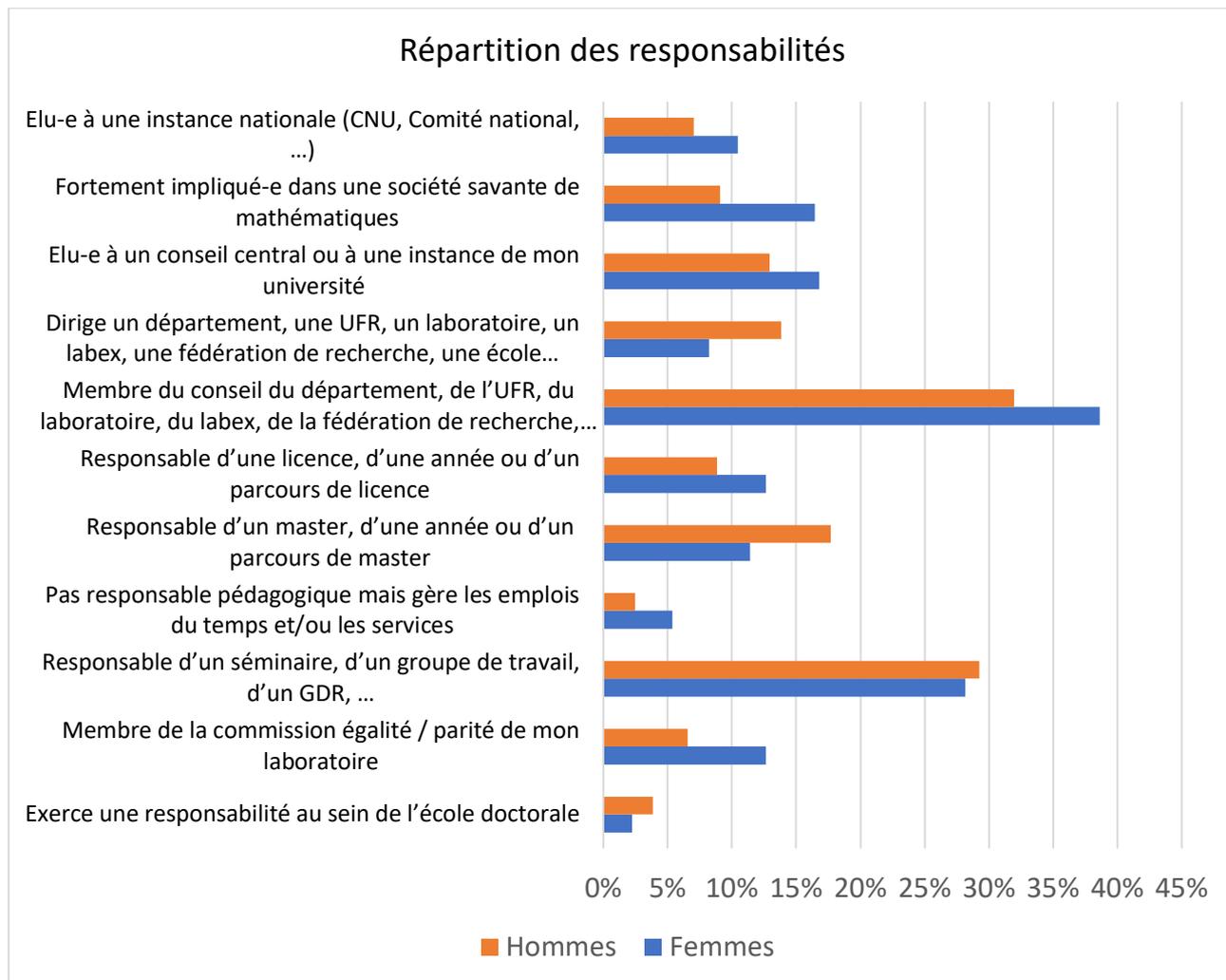
Les responsabilités exercées par les personnes interrogées sont assez nombreuses.

	% des répondant-es
Je suis élu-e à une instance au niveau national (CNU, Comité national, ...)	8%
Je suis fortement impliqué-e dans une société savante de mathématiques	12%
Je suis élu-e à un conseil central ou à une instance de mon université	14%
Je dirige un département, une UFR, un laboratoire, un labex, une fédération de recherche, une école doctorale, ...	11%
Je suis membre du conseil du département, de l'UFR, du laboratoire, du labex, de la fédération de recherche, de l'école doctorale, ...	35%
Je suis responsable d'une licence, d'une année ou d'un parcours de licence	11%
Je suis responsable d'un master, d'une année ou d'un parcours de master (sauf MEEF)	13%
Je suis responsable du master MEEF, d'une année ou d'un parcours du master MEEF	2%
Je dirige un IREM	1%
Je ne suis pas responsable pédagogique d'une formation mais je gère les emplois du temps et/ou les services	4%
Je suis responsable d'un séminaire, d'un groupe de travail, d'un GDR, ...	29%
Je suis membre de la commission égalité / parité du laboratoire	9%
J'exerce une responsabilité au sein de l'école doctorale	3%

On observe des différences significatives entre sexes

- à l'avantage des femmes interrogées pour l'implication dans les sociétés savantes ou l'implication dans la commission égalité/parité du laboratoire.

- à l'avantage des hommes interrogés pour la direction d'une structure locale (UFR, département, labo, ...) ou la responsabilité au niveau master.



Concernant les activités de médiation scientifique, la majorité des collègues y participent, occasionnellement ou régulièrement. On n'observe pas de différences significatives à ce sujet entre les femmes et les hommes.

	% des répondant-es
J'y participe occasionnellement	48%
J'y participe au moins 5 fois par an	7%
Je suis impliquée ou impliqué dans une association de médiation ou de diffusion de la culture scientifique	9%
Je n'y participe pas, car cela ne m'intéresse pas trop	10%
Je n'y participe pas, mais cela m'intéresserait	14%
Pas de réponse	16%

Conclusion

L'enquête par questionnaire réalisée dans le cadre de la préparation des Assises des Mathématiques 2022 a été largement diffusée au sein de la communauté mathématique universitaire. Elle a permis de montrer que l'absence de mixité dérange 75% des personnes interrogées qui aimeraient que cela change. Ce sentiment est *également partagé par les femmes et les hommes*.

69% des répondantes et répondants se disent favorables à des *actions favorisant le recrutement des femmes*. Les femmes sont significativement plus nombreuses (71%) que les hommes (63%) à penser cela.

56% des répondantes et 41% des répondants sont favorables à l'existence de postes, supplémentaires ou pas, réservés aux femmes.

Concernant le déroulement de leur carrière, 37% des femmes et 2% des hommes ont le sentiment d'avoir été moins écouté-es par leurs collègues, leur hiérarchie, par rapport à leurs collègues de l'autre sexe. 38% des femmes et 7% des hommes estiment que leur carrière est plus lente que celle de la plupart de leurs collègues de l'autre sexe. 44% des femmes et 3% des hommes affirment assumer trop de charges collectives en raison de leur sexe, au détriment de leur carrière.

Concernant la mobilité imposée pour le recrutement au niveau MCF et au niveau PR, *les réponses les plus nombreuses (41%) sont en faveur d'une mobilité imposée uniquement pour le niveau MCF, 16% sont défavorables à toute forme de mobilité imposée.*

En ce qui concerne la règle de mobilité actuellement pratiquée, les réponses données par les femmes et les hommes sont significativement différentes : *39% des hommes sont favorables à la mobilité imposée pour tous les recrutements (PR et MCF) alors que cette opinion n'est partagée que par 25% des femmes.*

On note également que *30% des hommes et 56% des femmes sont favorables à la mise en place de mesures permettant de pallier les effets négatifs de la mobilité imposée, comme des repyramidages réservés prioritairement aux femmes.*

Parmi les MCF et les CR, on observe également certains écarts importants concernant la préparation de l'HDR : *70% des MCF et CR ayant renoncé à préparer une HDR sont des femmes.*

Enfin, concernant les règles de parité qui s'imposent dans la constitution des comités de sélection, des jurys de thèse ou d'habilitations à diriger des recherches, *les femmes ressentent fortement leur désignation comme pouvant être liée à des contraintes de parité, mais dans les faits elles s'estiment aussi compétentes que les hommes pour exercer la fonction.*

ANNEXE : Questionnaire

Ce questionnaire s'adresse aux *mathématiciennes* et *mathématiciens* travaillant ou ayant travaillé dans une université ou dans un organisme de recherche français.

Partie 1 : PROFIL

Je suis :

- Une femme
- Un homme
- Autre

Mon âge :

- 29 ans ou moins
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 64 ans
- 65 ans et plus

Ma fonction. Je suis :

- CR
- MCF
- DR
- PR
- Doctorant-e/ATER
- Post-doctorant-e
- Emérite / Retraité-e
- Autre : précisez : _____

Ma section :

- CNU 25
- CNU 26
- CNRS 41
- Autre : précisez : _____

Mes enfants :

- Je n'ai pas d'enfant
- J'ai un enfant
- J'ai deux enfants
- J'ai trois enfants ou plus

Combien de vos enfants ont 5 ans au plus :

- Aucun
- Au moins 1 enfant

Combien de vos enfants sont âgés de 6 à 12 ans :

- Aucun
- Au moins un enfant

Ma situation de couple :

- Je vis seul-e
- Je vis avec un-e partenaire

PARTIE 2 : L'ABSENCE DE MIXITE

Globalement, il y a environ 20% de femmes en mathématiques dans les universités et organismes de recherche en France (plus précisément, il y a 12% de femmes PR, 19% de femmes DR, 28% de femmes MCF, 19% de femmes CR).

Que pensez-vous de cette faible présence de femmes (plusieurs réponses possibles) :

- Cette situation ne me choque pas, on ne peut pas y faire grand-chose
- Cette situation me dérange, j'aimerais que cela change
- La non-mixité me pèse et crée pour moi une forme de mal-être au travail
- La non-mixité entraîne pour moi de la souffrance au travail
- Je suis prêt-e à soutenir des actions favorisant le recrutement de femmes
- Je suis favorable à ce que, de manière transitoire, certains postes soient réservés aux femmes
- Je suis favorable à ce que, de manière transitoire, des postes supplémentaires réservés aux femmes soient créés.

Estimez-vous qu'en raison de votre sexe, par rapport à vos collègues de l'autre sexe (plusieurs réponses possibles) :

- J'ai le sentiment d'avoir été moins souvent écouté-e par mes collègues, par ma hiérarchie
- Je suis chargé-e d'un nombre trop élevé de responsabilités collectives à cause de mon genre, au détriment de ma carrière
- Ma carrière est plus lente que celle de la plupart de mes collègues de l'autre sexe

PARTIE 3 : LA MOBILITE

Actuellement – et cela distingue les mathématiques des autres disciplines - une mobilité quasi-obligatoire est imposée pour le recrutement à l'université à la fois pour le recrutement MCF puis de nouveau pour la promotion PR.

Que pensez-vous de cette pratique ? (Plusieurs réponses possibles)

- J'y suis favorable, dans toutes les situations (MCF et PR)
- J'y suis favorable uniquement pour le recrutement au niveau MCF
- J'y suis défavorable, dans toutes les situations
- Je n'ai pas d'avis à ce sujet, ou je suis d'avis partagé.
- Je suis favorable à la mise en place de mesures permettant de pallier les effets négatifs de cette pratique, comme des repyramidages réservés prioritairement aux femmes.

Cette question s'adresse uniquement aux personnes qui ne sont pas professeur-e.

Etes-vous titulaire d'une habilitation à diriger des recherches :

- Non
- Oui, je l'ai soutenue depuis moins de 2 ans
- Oui, j'ai déjà une HDR depuis 2 ans ou plus

Si non, quelle situation s'applique à vous (plusieurs réponses possibles) :

- Ma thèse est encore trop récente, mais le temps venu je préparerai une HDR
- Je suis en train de préparer une HDR
- Je n'ai pas le temps d'y travailler
- Je n'ai pas envie d'y travailler
- J'ai renoncé à préparer une HDR
- Je suis soutenu-e par ma/mon partenaire, par ma famille pour y travailler
- Je suis soutenu-e par mes collègues, par la direction de mon UFR/laboratoire pour y travailler

PARTIE 4 : LES REGLES DE PARITE

Depuis les lois Génisson (2001) et Sauvadet (2012), des règles s'appliquent concernant la parité dans certaines instances universitaires. Pouvez-vous nous aider à quantifier les charges des femmes et des hommes dans ces domaines ?

Cette année (2021-2022), avez-vous participé à au moins un comité de sélection :

- Oui
- Non

Si oui, pensez-vous y avoir été désigné-e en raison de :

- Votre compétence
- Votre sexe
- Les deux

Si oui, dans les faits, étiez-vous effectivement compétent-e pour exercer cette fonction :

- Oui
- Non

L'année prochaine (2022-2023), êtes-vous prêt-e à participer à des comités de sélection dans votre discipline ?

- Non
- 1 comité
- 2 comités
- 3 comités ou plus

Cette année (2021-2022), avez-vous participé à au moins un jury de thèse ou HDR :

- Non
- Oui, j'ai participé à 1 jury de thèse ou HDR
- Oui, j'ai participé à 2 jurys de thèse ou HDR
- Oui, j'ai participé à au moins 3 jurys de thèse ou HDR

Si oui, pensez-vous y avoir été désigné-e le plus souvent en raison de :

- Votre compétence
- Votre sexe
- Les deux

Si oui, dans les faits, le plus souvent, étiez-vous effectivement compétent-e pour exercer cette fonction :

- Oui
- Non

L'année prochaine (2022-2023), êtes-vous prêt-e à participer à des jurys de thèse ou HDR dans votre discipline ?

- Non
- 1 jury
- 2 jurys
- 3 jurys ou plus

Cette année (2021-2022), avez-vous été invitée à au moins un colloque ou séminaire :

- Non
- Oui

Si oui, pensez-vous y avoir été invité-e en raison de :

- Votre compétence
- Votre sexe

- Les deux

PARTIE 5 : LES RESPONSABILITES COLLECTIVES

La répartition des responsabilités collectives au sein de la communauté mathématique est difficile à mesurer. Pouvez-vous nous aider à quantifier la charge qu'elles représentent ? (Plusieurs réponses possibles)

- Je suis élu-e à une instance au niveau national (CNU, Comité national, ...)
- Je suis fortement impliqué-e dans une société savante de mathématiques
- Je suis élu-e à un conseil central ou à une instance de mon université
- Je dirige un département, une UFR, un laboratoire, un labex, une fédération de recherche, une école doctorale, ...
- Je suis membre du conseil du département, de l'UFR, du laboratoire, du labex, de la fédération de recherche, de l'école doctorale, ...
- Je suis responsable d'une licence, d'une année ou d'un parcours de licence
- Je suis responsable d'un master, d'une année ou d'un parcours de master (sauf MEEF)
- Je suis responsable du master MEEF, d'une année ou d'un parcours du master MEEF
- Je dirige un IREM
- Je ne suis pas responsable pédagogique d'une formation mais je gère les emplois du temps et/ou les services
- Je suis responsable d'un séminaire, d'un groupe de travail, d'un GDR, ...
- Je suis membre de la commission égalité / parité de mon laboratoire
- J'exerce une responsabilité au sein de l'Ecole doctorale

Concernant les activités de médiation ou de diffusion de la culture scientifique

- J'y participe occasionnellement
- J'y participe au moins 5 fois par an
- Je suis impliqué-e dans une association de médiation ou de diffusion de la culture scientifique
- je n'y participe pas, car cela ne m'intéresse pas trop
- je n'y participe pas, mais cela m'intéresserait

Si vous souhaitez nous transmettre un avis plus détaillé, un témoignage, une suggestion, une demande d'aide ou d'information, merci de nous écrire à l'adresse :

sondage_assises@femmes-et-maths.fr

Toutes ces informations seront traitées de manière confidentielle.